

Assemblée bourgeoisiale du 12 décembre 2022

Participants : 8

L'assemblée primaire a été légalement convoquée par affichage au pilier public et sur le site internet de la commune pour le 12 décembre 2022 avec l'ordre du jour suivant :

1. PV de la dernière assemblée
2. Budget 2023 de la Bourgeoisie
 - 2.1. Présentation du budget 2023
 - 2.2. Approbation du budget 2023 de la Bourgeoisie
3. Divers

1. Procès-verbal de l'assemblée bourgeoisiale du 21 juin 2022

Le procès-verbal de l'assemblée bourgeoisiale du 21 juin 2022 est lu et approuvé.

2. Budget 2023 de la bourgeoisie

2.1. Présentation du budget 2023

Le Président passe la parole à M. Tornay pour une présentation détaillée du budget.

Il remercie ensuite M. Antoine Tornay pour la présentation du budget et passe la parole à l'assemblée et les questions suivantes sont posées :

- M. Daniel Lattion demande des détails sur les investissements de la cabane du berger de la Tsissette et de la route forestière d'Allèves.

Le Président et M. David Marquis répondent que la cabane est vétuste, une rénovation est prévue avec une isolation, un nouveau plancher, le déplacement du chauffage et la réfection des sanitaires.

Ensuite, pour la route forestière d'Allèves, elle doit être élargie et remise en état pour l'exploitation forestière de 1'000 à 1'200 m³ de bois. La sortie par hélicoptère du bois n'est pas envisageable au vu de la route d'accès déjà existante. La route devra être remise en état après l'exploitation.

2.2. Approbation du budget 2023 de la municipalité

Le Président soumet le budget à l'approbation de l'assemblée et, au vote à main levée, le budget 2023 de la bourgeoisie est accepté à l'unanimité.

Assemblée bourgeoisiale du 12 décembre 2022

3. Divers

Dans les divers, les questions suivantes sont posées :

- M. Samuel Lequint demande qui s'occupe des sentiers pédestres. A Fornex, une barrière a été posée au début de l'été sur le sentier du bois des sauts et il n'en voit pas la raison, si ce n'est que le pont qui doit être réparé.

Le Président répond qu'il ne peut pas répondre et qu'il transmettra la question au Conseiller communal Basile Darbellay, qui vérifiera si ce sentier fait partie des sentiers pédestres répertoriés.

- M. Jonas Lattion demande si l'affaire des plastiques qui entouraient les arbres et qui s'envolaient dans la nature est résolue.

David Marquis répond que le garde-forestier a pris l'affaire au sérieux et qu'il est allé sur le terrain quelques jours après l'assemblée du mois de juin pour faire le nécessaire.

- M. Dominique Lattion demande qui a financé la plantation de ces arbres.

M. David Marquis répond qu'une partie a été subventionnée par l'assurance Helvetia et une partie la bourgeoisie par le fonds du bois.

- M. Adrien Darbellay demande si ce projet était un projet pilote et s'il y a une volonté de continuer ce projet ailleurs.

Le Président répond qu'au niveau valaisan, il existe des projets pilotes pour trouver de nouvelles essences d'arbres qui résisteraient mieux au réchauffement climatique, mais à sa connaissance pas à Liddes.

La parole n'étant plus demandée, le Président clôt l'assemblée en remerciant les participants.

Liddes, le 12 décembre 2022

Pour la Bourgeoisie

Le Président

La Secrétaire

Stève Lattion

Astrid Michellod Bonvoisin